








Préserver la biodiversité, les espaces naturels et les ressources

PROMOUVOIR ET ACCOMPAGNER LE RÉEMPLOI ET LA VALORISATION

<p>Contexte et constat</p>	<p>La loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire dispose dans son article 57 que « Les collectivités territoriales et leurs groupements compétents pour la collecte et le traitement des déchets des ménages ont l'obligation de permettre, par contrat ou par convention, aux personnes morales relevant de l'économie sociale, solidaire et circulaire qui en font la demande d'utiliser les déchetteries communales comme lieux de récupération ponctuelle et de retraitement d'objets en bon état ou réparables. Les déchetteries sont tenues de prévoir une zone de dépôt destinée aux produits pouvant être réemployés. ».</p> <p>Le code de l'environnement dans son article L541.1 prévoit par ailleurs de : "1° Donner la priorité à la prévention et à la réduction de la production de déchets".</p> <p>Aux Allues, la concertation citoyenne menée autour du projet Méribel 2038 a fait remonter des demandes de création de ressourcerie et de lieux d'échange et de troc.</p> <p>A l'échelle de la Tarentaise, une étude a été menée en 2021 à l'initiative de 5 communautés de communes dont la CCVV, montre en effet une demande sociétale pour l'ouverture d'une ressourcerie et un potentiel réel de mise en oeuvre. L'association Antropia a été désignée par les 5 collectivités pour porter un projet de création d'une recyclerie et d'un Fab'lab, un lieu d'expérimentation culturelle à Aime.</p> <p>Les exploitants des remontées mécaniques sont de leur côté déjà engagés dans des initiatives de recyclage et de réemploi d'éléments d'infrastructures liées à l'exploitation du domaine skiable (caoutchouc, éléments d'infrastructure...).</p>		
<p>Description</p>	<p>La communauté de communes est engagée à l'échelle de la tarentaise aux côtés de 4 autres communautés de communes dans une démarche globale de promotion du réemploi et de valorisation qui prévoit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La création d'un ressourcerie dès 2023 à Aime avec l'association Antropia, - Le soutien à l'association Antropia gestionnaire de la recyclerie de Aime (soutien à la tonne de déchets récupérés dans nos déchetteries sous forme de participation au capital), - Une réflexion sur la faisabilité technique, économique, foncière d'une ressourcerie ou une zone de réemploi sur le secteur Salins/Moutiers/Aigueblanche, - La mise en place de partenariats avec des associations de réparation de matériel informatique, - La création d'un annuaire d'associations, - Des relais d'information sur le site internet, facebook, dans les déchetteries... sur la question du réemploi, la création de la recyclerie et la mise en place du Fab'lab (laboratoire de fabrication dans des tiers lieux). <p>Parallèlement, la CCVV, dans le cadre du projet de déchetterie du Carrey (action 3.5.6), prévoit la création d'un local de collecte préservant des objets susceptibles d'avoir une seconde vie, afin de garantir la capacité à alimenter ce genre de filière. Les élus de Val Vanoise souhaitent soutenir le projet de ressourcerie, notamment en fiabilisant les flux en amont des dispositifs de valorisation.</p> <p>De son côté, Méribel Alpina déploie des actions de reconditionnement d'un engin de damage et de réutilisation de génie civil dans le cadre de l'action 3.6.1.</p>		
<p>Pilote</p>	<p>Communauté de communes Val Vanoise</p> 	<p>Partenaires</p>	<p>Association Antropia Commune des Allues Méribel Alpina S3V</p>   

Préserver la biodiversité, les espaces naturels et les ressources

Calendrier prévisionnel	2022	2023	2024	2025
			X	X
Moyens financiers	Montant global : 30 000 € HT (10 000 €/an pour le soutien à l'association Antropia, le financement du tri et du transport des objets, gestion local de collecte préservante) - Hors projet nouvelle infrastructure CCVV. Hors actions Méribel Alpina (action 3.6.1)			
	2022	2023	2024	2025
	<i>Montant prévisionnel (HT)</i>			
	/	10 000 €	10 000 €	10 000 €
	<i>Financement prévisionnel (HT)</i>			
	/	Budget déchets Communauté de communes Val Vanoise		
Moyens humains	Moyens internes à la Communauté de communes Val Vanoise et à la commune. Moyens internes Méribel Alpina.			
Risques identifiés	Equilibre économique des projets de ressourcerie Disponibilité foncière			
Actions liées	Action 3.5.6 - Offrir une solution locale de traitement des déchets inertes et initier la prévention à la source Action 3.6.1 - Mettre en oeuvre des actions de réduction à la source et de bonne gestion des déchets liés à l'exploitation du domaine skiable			

Bénéfices attendus	 <p>Qualité de l'air</p>			
	Pistes pour le prochain plan d'action (après 2025) Selon les résultats de l'étude de faisabilité, mise en place d'une ressourcerie ou d'une zone de réemploi sur le secteur Salins/Moutiers/Aigueblanche			
Indicateurs de suivi annuel	2022	2023	2024	2025
		Ressourcerie Aime	Local Carrey 26 tonnes détournées en recyclerie	Local Carrey 26 tonnes détournées en recyclerie
Indicateurs de résultat	Création de la ressourcerie à Aime Création du local de collecte préservante au Carrey Tonnages détournés en recyclerie à Aime : 26 t/an sur le périmètre CCVV (sur les 100 t envisagées pour les 5 collectivités concernées) Voir action 3.6.1 pour les actions des remontées mécaniques.			
	Info / Focus carbone /			